

CLASSIC MID AMATEURS 2024

Golf de Bourbon

6 & 7 avril 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs, du cahier des charges des Classic Mid-Amateurs et des règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueurs licenciés de la ffgolf dans la limite des places disponibles.
- Avoir **25 ans ou plus** pour les Dames et les Messieurs, la veille de l'épreuve.
- Avoir un index inférieur ou égal à 36 à la clôture des inscriptions.
- Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2022 ou 2023, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Fixé à 108 personnes maximum dont un quota de 24 places minimum pour les Dames, prises dans l'ordre des index. Une liste d'attente sera établie pour pallier les défaillances éventuelles.

3. SÉRIES & MARQUES DE DÉPART

- **1 Série Messieurs** : index inférieur ou égal à 36,0 / Marques Blanches
- **1 Série Dames** : index inférieur ou égal à 36,0 / Marques Bleues

4. FORME DE JEU

- **36 trous INDIVIDUEL STROKE PLAY** / 18 trous par jour
- Épreuve comptant pour le Mérite National Mid-Amateurs 2024

5. ENGAGEMENTS

Les frais d'engagement sont fixés à :

- **Abonné du Golf de Bourbon :**
Membre AS GCB **40 €**
Non Membre AS GCB **60 €**
- **Non abonné du Golf de Bourbon :**
Extérieur **90 €** (Inclus un parcours de reconnaissance).

Ils devront être réglés au *Golf de Bourbon* au plus tard le 1^{er} jour de la compétition, avant le départ (chèque à l'ordre de la SRGB, espèces ou CB).

IMPORTANT : après le tirage des départs et leur affichage, les droits d'inscription sont dus. Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se déclarant forfait sera redevable de son green fee au tarif public.

6. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions devront être faites sur Albatros ou à l'accueil du Golf de Bourbon par téléphone au 02.62.26.33.39 avant le MARDI 2 AVRIL 2024 à 18h00.

Les départs seront consultables sur Albatros, sur le site du Golf de Bourbon dans la journée du JEUDI 4 AVRIL 2024.

7. DÉPARTAGE DES EX ÆQUO & CLASSEMENTS

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe, à la fin du 2^{ème} tour, le départage se fera en mort subite et s'effectuera sur les trous 1, 7, 8 et 18. En cas d'impossibilité de terminer un play-off (ou de le faire jouer) le classement provisoire deviendra définitif.

8. PRIX

Un classement Brut et un classement Net seront établis par sexe.
Le Brut prime sur le Net.

9. VOITURETTE

Interdite aux joueurs et à leurs cadets, sauf pour les joueurs Handigolf titulaires du Médical Pass avec la mention « Buggy : yes ».

10. REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera le DIMANCHE 7 AVRIL 2024 au Golf de Bourbon à partir de 18h30.

11. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription pour les non-membres et s'effectuera soit le MERCREDI 3, le JEUDI 4 ou le VENDREDI 5 AVRIL 2024 : Départs uniquement **sur réservation à compter du MERCREDI 27 MARS 2024** au 02.62.26.33.39.

12. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composée au minimum d'un représentant de l'AS GCB, d'un représentant du corps arbitral, et d'un représentant de la LRGR.

**Commission Sportive AS GCB
Mars 2024**